

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 80289
Numéro SIREN : 483 161 097
Nom ou dénomination : A.R.D. DECO

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2020 sous le numéro de dépôt A2020/001571

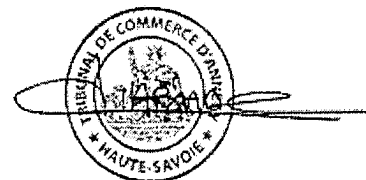
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ANNECY



835128

Dénomination : A.R.D. DECO
Adresse : ZAC des Bordets I 62 rue Des Cygnes 74130 Bonneville -
FRANCE-
n° de gestion : 2005B80289
n° d'identification : 483 161 097
n° de dépôt : A2020/001571
Date du dépôt : 14/02/2020

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 01/01/2020



835128

A.R.D. DECO
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL SOCIAL DE 45 000 EUROS
Siege Social : ZAC DES BORDETS I
62, RUE DES CYGNES
74130 BONNEVILLE
RCS ANNECY : B 483 161 097

DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 1^{ER} JANVIER 2020

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt,
et le premier janvier,

La société SJCF,
Société par Actions Simplifiée, au capital de 3 000 Euros, ayant son siège social sis ZAC des Bordets I, 62 rue des Cygnes à BONNEVILLE (74130), immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY, sous le numéro B 849 457 247, représentée par Monsieur **Jean-Christophe MARATRA**, en sa qualité de représentant permanent de la Société **LEGGO**, président,

Actionnaire unique de la Société par Actions Simplifiée « **A.R.D. DECO** ».

Après avoir rappelé que :

- La société LISANPA a informé la société de la cession de ses actions à la société LISANPA II et de sa volonté de démissionner en conséquence de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour.
- Il convient de proposer à l'Associé Unique de prendre acte de cette démission et bien vouloir nommer en remplacement la société LISANPA II, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 5 000 Euros, dont le siège social est au 62 Rue des Cygnes à Bonneville (74130) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 851 685 552.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- ⇒ **REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE.**
 - ⇒ **POUVOIR POUR FORMALITES.**
- Jm fr

PREMIERE DECISION

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de la société LISANPA, Société à Responsabilité Limitée dont le siège est sis 2 bis Hameau des Genièvres à Arâches La Frasse (74300) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 749 389 816 représentée par Monsieur Frédéric PERRET, de ses fonctions de Directeur Général et décide de nommer en remplacement aux fonctions de Directeur Général :

⇒ La société **LISANPA II**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 Euros, dont le siège social se trouve au 62, Rue des Cygnes à BONNEVILLE (74130), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy, sous le numéro 851 685 552.

Représentée par Monsieur Frédéric PERRET, Président,

et ce pour une durée non limitée.

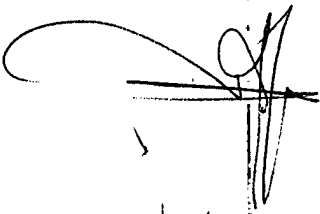
Monsieur Frédéric PERRET, ès qualités, déclare accepter ces fonctions et indique que ni la société qu'il représente, ni lui-même, ne sont frappés d'aucune mesure, incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire l'exercice des fonctions de Directeur Général de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et de tous les actes relatifs à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité résultant de l'adoption de la décision précédente.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Pour la société **SJCF**
Monsieur **Jean-Christophe MARATRA**



Pour la société **LISANPA II**
Monsieur Frédéric PERRET
(Bon pour acceptation des fonctions
de Directeur Général°)

